

Amqui, le 14 juin 2004

Aux membres de la Commission d'étude  
sur la gestion de la forêt publique  
québécoise

Madame,  
Monsieur,

La MRC de La Matapédia désire soumettre à votre bonne attention un document complémentaire au mémoire qu'elle a présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt québécoise le 22 avril 2004 à Rimouski.

Elle souhaite avec ce document amener les membres de la Commission à porter une réflexion sur les mesures à prendre pour permettre aux communautés rurales de participer davantage, et de manière plus concrète, à la mise en valeur de la forêt publique qui les entoure.

Les élus de la MRC de La Matapédia s'estiment bien placés pour discuter des avantages et des inconvénients des formules de gestion déléguée dont le gouvernement du Québec a consenti à faire l'essai au cours des dix dernières années. En effet, ils ont été associés de près à l'expérimentation de deux approches qui ont du reste de nombreux points en communs, du moins en ce qui a trait aux objectifs poursuivis, soit des projets de forêt habitée et une gestion déléguée des territoires publics intramunicipaux.

Et ce sont de ces approches et de ces projets que la MRC souhaite vous entretenir dans ce document complémentaire.

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Le préfet,

Bertrand Lavoie

p.j.